



Vacances possibles sans mon conjoint mais avec mon ami ?

Par **Justine**, le **10/02/2011** à **15:15**

Bonjour,

Je suis mariée mais souhaite passer une semaine de vacances avec mon ami et mes enfants.

Bien entendu, mon mari s'y oppose, refuse que je prenne les enfants puisque je ne suis pas seule pendant cette semaine de vacances.

Peut il s'y opposer ?

Si je pars seule sans mes enfants avec mon ami, quel sont les risques judiciaires que j'encours ? Notamment vis à vis de mes enfants ?

A ce jour, aucune procédure de séparation ou de divorce n'est lancée.

Merci de votre réponse.

Par **mimi493**, le **10/02/2011** à **17:27**

Vous cherchez les ennuis quand même.

Vous mêlez vos enfants à vos histoires de couple, à votre adultère, ça vous sera reproché dans le cadre de l'établissement des droits de chaque parent

Par **corima**, le **10/02/2011** à **18:04**

Il a raison, déjà vous ne respectez pas le père mais vous ne respectez pas non plus vos

enfants. Avez vous pensé un instant ce que ça va leur faire de voir leur maman avec un autre homme alors que vous êtes mariée avec leur père qui reste tout seul à la maison.

Un peu de respect quand même, ne serait-ce que pour les enfants. Si vous voulez avoir un ami comme vous l'entendez bien sûr, car j'imagine que c'est pas votre meilleur ami, et bien divorcez et ne jouez pas avec les gens.

Ca pourrait d'ailleurs vous être reproché lors du divorce et vous risquez de ne pas avoir la garde de vos enfants. Un adulte doit être un exemple pour les enfants...